



## « Qué ya dè nieuve ? »



Voilà l'été qui arrive, les vacances et le beau temps... C'est pour cela que la commune de Villard essaie de multiplier ses activités : développement de Bisanne afin d'offrir aussi bien aux vacanciers qu'aux autochtones de fabuleuses ballades, des expositions au village, des activités pour les enfants... Le Maire et ses conseillers vous souhaitent à tous une bonne lecture mais surtout un bon été.

### Les petites infos de la commune :

A l'heure actuelle, il devient nécessaire de s'investir afin de préserver l'environnement. C'est pour cela que chacun essaie d'apporter sa contribution de différentes façons, par exemple les enfants qui vont ramasser les déchets comme vous le verrez dans ce numéro. D'autres associations se mettent en œuvre, au sein desquelles chacun peut participer :

#### **REDUCTION DES DECHETS : LA SAVOIE RECRUTE 20 FOYERS TEOINS**

Le Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de Savoie, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), souhaite mobiliser les habitants sur la mise en pratique de la réduction des déchets. En tant qu'habitant/foyer témoin vous serez **un acteur clé de la campagne**. Elle se déroule sur Internet, avec des vidéos et un site dédiés, plein d'humour et de convivialité et un blog spécifique.

#### **MISSION DES FOYERS TEOINS**

- Mettre en application quatre nouveaux gestes de leur choix destinés à réduire les déchets
- Peser les déchets avant chaque enlèvement
- Faire part des résultats chiffrés mensuellement
- Faire part de leur témoignage et de leurs questions auprès des autres foyers et des internautes sur le blog des foyers témoins de la campagne
- Participer au jury de sélection du concours vidéos
- Participer si possible aux événements de lancement et de clôture de la campagne

#### **POUR S'INSCRIRE**

C'est très simple : remplissez le formulaire d'inscription disponible sur [www.savoye-dechets.com](http://www.savoye-dechets.com)

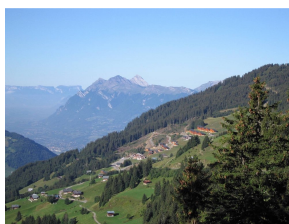
### Urbanisme : Un nouvel architecte consultant

La consultance architecturale, mise en place par le Beaufortain a été reprise par « Arlysière », elle s'étend aux deux autres communautés de communes de ce syndicat. Ce rôle très important pour l'élaboration d'un projet de construction est maintenant assuré par M.Trouche Bernard. Ses permanences se feront les premiers mercredis de chaque mois entre 14h et 17h. Pour le rencontrer, vous devez remplir une fiche en Mairie, sur laquelle vous donnerez les grandes lignes de votre projet. Cette fiche lui sera transmise pour qu'il puisse fixer l'heure et la durée de la consultation. M.Trouche est très sensible à l'intégration des énergies renouvelables dans l'environnement. Ses conseils seront précieux pour préserver la qualité des paysages de notre Beaufortain ! Pour plus d'informations :

[www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr)

### Bisanne 1500 :

Cet été, pour les amoureux de la nature, à la station de Bisanne 1500, petite soeur des Saisies, vous retrouverez un ensoleillement exceptionnel et le départ de multiples randonnées. Partez découvrir ce massif et revenez avec des souvenirs inoubliables depuis ce véritable balcon naturel face au Massif du Beaufortain et du Mont Blanc... Située entre le Beaufortain et le Val d'Arly, Bisanne 1500 offre le charme du terroir montagnard et le dynamisme de ses équipements sportifs. Elle ravira petits et grands. Cet été sera une première, en effet une épicerie VIVAL sera ouverte le matin afin de pouvoir déguster pains et viennoiseries, lire vos journaux préférés et trouver les produits dont vous aurez besoin. A votre disposition également une agence immobilière « CHRISS IMMO » : spécialistes de l'immobilier Christelle et Christophe sauront vous accueillir et vous conseiller. Sans oublier un restaurant « LE DOS D'ANE » avec sa terrasse située face au Mont Blanc.



# Résumé du Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 19 Juin 2008 à 20 heures

**Présents :** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE-METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, André PALLA, Christelle PERSONNAZ, Denis ROUX.

**Absente :** Karine MEILLEUR (pouvoir à Xavier HERPIN)

**Secrétaire de Séance :** André PALLA

## **Point n° 1 Demande de subvention régionale pour les travaux sylvicoles 2008**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les travaux de passage après coupe de la parcelle M2 estimés à 13 450 € et sollicite une subvention de 4 035 € auprès de la Région Rhône Alpes.

## **Point n° 2 Projet Route forestière du Ruidoz :**

M. DUTHY de l'ONF présente le projet de construction d'une route forestière sur le canton du Ruidoz représentant 150 ha de forêt dont 120 ha en domaine communal. Cette route permettrait l'exploitation de 13 000 m<sup>3</sup> de bois dans les 10 ans à venir, soit une recette de 338 000 € en tenant compte des aides apportées par la Région, le Département et l'Europe.

Le coût de construction est évalué à 500 000 € et peut bénéficier de subvention à hauteur de 40 % dans le cadre d'un projet individuel ou de 70 % s'il est réalisé pour un projet de chemin de desserte prioritaire dans le cadre de la charte de territoire portée par Arlysère.

## **Point n° 3 Entrée de Village :**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de la poursuite de ce projet.

## **Point n° 4 Réfection du réseau d'eau potable secteur des Dévies, Mérandaz, Salignon le Cudray.**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'aide du Département de la Savoie et de l'agence de l'eau pour ces travaux réalisés en coordination avec les travaux d'assainissement faits par la CCB.

## **Point n° 5 – demande de l'ACCA**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'extension de 13 m<sup>2</sup> en façade nord du chalet le DRABELLO La commune prend en charge le dossier d'urbanisme et les matériaux, les membres de l'Association Communale de Chasse Agréée réaliseront les travaux. Une convention de mise à disposition de l'ACCA sera préparée par la commission Vie Sociale.

## **Point n° 6 : convention entre le Collège de Beaufort – Hauteluca – Villard pour la fourniture de repas à la cantine :**

A l'unanimité le Conseil municipal approuve la reconduction de la convention entre le collège de Beaufort – la Commune de Hauteluca et Villard sur Doron.

## **Point n° 7 – Indemnité de gestion des restaurants scolaires**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer à Mme l'intendante du collège de Beaufort sur Doron une indemnité de gestion au titre de l'année scolaire 2007/2008.

## **Point n°8 – subvention à l'école de Villard pour la classe de Mer.**

A l'unanimité le conseil municipal décide d'octroyer une subvention complémentaire de 690 € pour couvrir l'augmentation du coût du voyage.

## **Point n° 9 – Ventes de la parcelle C 3260**

La délibération n° 08-36 est annulée car non conforme à la légalité. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la vente de cette parcelle au prix moyen des terrains agricoles de même nature.

## **Questions diverses :**

- Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la DIA concernant les parcelles A 684-685-686 situées au Martel.

- Urbanisme : La commission d'urbanisme est fixée au 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. M. TROUCHE, architecte conseil recevra les pétitionnaires l'après midi de 13 h 30 à 15 h 30.

- Les certificats de conformité après déclaration d'achèvement des travaux pourraient être pris en charge par l'agent assermenté chargé de cette mission à Hauteluca.

- Les extensions et renforcements des réseaux électriques nécessités par des autorisations d'urbanisme seront en partie à la charge des communes.. Aussi la consultation préalable de ERDF est indispensable et il conviendra de réfléchir à la mise en place de la participation pour voiries et réseaux.

- Site Internet de la Commune : présentation de l'ébauche préparée par la commission communication.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 24 juillet 2008 à 20 h 00.**

**Villard Animation :**

Lors de l'assemblée générale de Villard Animation le 12 juin 2008, le bureau s'est réuni afin de dresser un bilan de l'année 2007 mais aussi pour choisir ses activités futures. L'association tient à remercier Guy Sevessand, conseiller général pour la poursuite de l'aide donnée au développement de la vie associative dans nos villages, ainsi que Monsieur le Maire et le conseil municipal pour le maintien de l'aide à Villard Animation par la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente. La présidente a commencé par présenter le rapport moral de l'association de l'année 2007, en résumant toutes les activités qui ont eu lieu (sortie cinéma, concours de tarot, loto...)



Le bureau propose de :

- \* de garder la même cotisation 4 € pour les adultes et 2 € pour les enfants de 12 à 18 ans.
- \* de déduire 5 € sur les places de spectacle pour les adhérents à l'association.
- \* de garder pour les exposants les mêmes conditions : 27 € de droit d'inscription et 10% sur les ventes.
- \* de maintenir le droit de participation au Marché de Noël à 20 € pour les personnes n'exposant pas l'été et de verser 15% des ventes comme suit : 10 % pour le Téléthon et 5 % pour l'association.

A l'issue de cette assemblée générale, un nouveau conseil d'administration est établi, ci-dessous le nouveau bureau :  
 MEILLEUR Karine (membre de droit) et REGE METRAL Dominique (suppléante), REVIL BAUDARD Suzanne (présidente), DUNOYER Marcel (vice-président), MEILLEUR Carine (secrétaire), PALLUEL BLANC Michèle (secrétaire adjointe), CHAMBIOT CLERC Liliane (trésorière), POLLET Bruno (trésorier adjoint), PALLUEL BLANC Roger, DUC Andrée, BERTHOD Jean-jacques, POLLET Gisèle, DUC PLACHETTAZ Raymonde, DUC Corinne, TARDY Gilberte, MASSON Denise.

**Une nouvelle association à Villard :**

A Villard, une association nouvelle vient de naître avec les Aînés Ruraux, dénommée « LÔ amis de la Crui de Coste » dont le bureau est ainsi constitué :

Tardy Gilberte (Présidente), Chamiot-Clerc Françoise (Vice-présidente), Mansord René (Secrétaire), Masson Denise (Secrétaire adjointe), Deville-Cavellin Huguette (Trésorière), Henrioux Christiane (Trésorière adjointe).

Cette association a pour but de proposer des après-midi rencontre autour des jeux de cartes, loto et diverses activités destinées aux aînés. Un goûter clôturera ces moments de partage.

**Environnement :**

Une journée a été organisée par l'école de Villard afin de protéger notre environnement.

Les enfants sont partis sur les pistes des Saisies et ont ramassé les déchets.

Cette action a pu se réaliser notamment grâce à la régie des Saisies qui a subventionné le transport, donner le goûter à tous les enfants et offert un cadeau à chacun. L'école tient donc à remercier celle-ci.

Des propos ont été recueillis par certains d'entre eux:

« Jeudi on est allés aux Saisies nettoyer la nature. On a ramassé des cochonneries, on a rempli beaucoup de gros sacs poubelles ... C'était bien ! **Gaëtan**

J'ai adoré marcher dans les marécages, on a rempli beaucoup de poubelles, c'est fou ce que les gens peuvent jeter par terre ! **Marion**

Les gens ont jeté pleins de choses et on a été obligés de ramasser à leur place ! Et merci à la Régie pour le car, pour le repas et pour tous les cadeaux, c'est trop gentil ! » **Lola**

**Événement :**

La fête de l'école de Villard a eu lieu Vendredi 13 juin, les enfants ont dansé et chanté des medleys, « la guerre des boutons », « les quatre saisons » de Vivaldi... Nombreux parents, instituteurs, Pascale Merigot professeur de chant, M. le Maire, les élus, tous étaient à leurs côtés pour les applaudir. Des assiettes de petits toasts et des boissons ont été vendues au profit de l'association de parents d'élèves.



Cet été, chaque mercredi après midi de 14h30 à 18h30 un animateur sera présent à Villard (et sur les autres cantons).  
*Pour quoi faire ?* C'est à chaque jeune qui a entre 12 et 17ans, de décider. Il est important que tu sois là, lors du rendez-vous de la première semaine pour préparer les suivants. Organiser un tournoi sportif, aller à la piscine de Beaufort, assister à un concert, tout cela est possible, il suffit d'en parler et de s'organiser ! Premier rendez-vous à ne pas manquer : **Mercredi 9 juillet**, à la Fontaine au milieu du village (ou salle du périscolaire si mauvais temps). Les prochains rendez-vous auront lieu tous les mercredis de chaque semaine. N'oublie pas que si tu as un souci pour te rendre sur les lieux ou pour connaître le programme de la semaine qui suit, envoie un mail à [v.geslin.aab@wanadoo.fr](mailto:v.geslin.aab@wanadoo.fr)

# L'Agenda



**Villard Animation :** Dates des manifestations à venir :

**Sortie à Walibi en car** le dimanche 31 août 2008. (Bulletin à remplir pour les personnes intéressées avant le 30 juin)

## Divers :

- **Du 9 juillet au 23 août** Exposition artisanale de Villard tous les jours sans exception 10h 12h / 14h30 18h30 à la salle polyvalente
- **vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 juillet** centre ville Albertville 33<sup>ème</sup> festival international des musiques militaires.
- **samedi 5 et dimanche 6 juillet** les Saisies, Fête de la randonnée et de la montagne.
- **jeudi 10 au dimanche 13 juillet** les Saisies, Aéromodélis'cimes semaine de l'aéromodélisme.
- **dimanche 13 juillet** 7ème Frison Roche à Beaufort trail de montagne.

- **dimanche 13 juillet** fête du costume à Arêches
- **lundi 14 juillet** foire poulinière à Hauteluçe.
- **samedi 19 et dimanche 20 juillet**, Les Saisies, Concours international de bûcherons et foire du bois.



## Le petit coin histoire :



Voici une légende savoyarde qui permet à certains de dire que la coiffe traditionnelle des femmes de la Tarentaise a été inventée il y a plus de deux mille ans. En réalité, cette coiffe très élégante était à la mode en Italie, pendant la Renaissance. Les savoyardes ont certainement adopté cette coiffe à ce moment là.

« Il était une fois une très belle ceutronne trop coquette. Elle passait son temps à se maquiller, à se coiffer et à s'habiller. L'été, son père l'envoyait garder les vaches dans les alpages, à côté de la Pierra Menta. Mais comme elle allait toujours au bord du lac pour se regarder dans l'eau, les vaches se sauvaient et se perdaient. Lorsque son père venait la voir, il la grondait. Un jour, le génie de la Pierra Menta lui dit qu'elle devait arrêter de se maquiller, de se coiffer et de s'habiller. Elle regarda autour d'elle pour voir qui parlait, mais elle ne vit personne. Elle continua donc à être trop coquette. Le génie la prévint de nouveau en lui disant que si elle ne gardait pas mieux ses vaches il lui jetterait un sort, mais elle ne changea pas. Alors, le génie lui lança un sort : ses cheveux devinrent des serpents. Pour les cacher, elle se fit une belle coiffe : elle tressa les serpents sur sa tête et elle mit un ruban noir et un foulard pour les cacher. Quand elle redescendit au village, les garçons la trouvèrent encore plus belle qu'avant, ils étaient deux fois plus amoureux. Et les filles qui étaient très jalouses, recopièrent sa coiffure».

Réponse au numéro précédent concernant le second coq de l'église, vous avez trouvé ? Il se trouve aux pieds de St Pierre dont la statue est au dessus du porche de l'entrée.

L'association du club des jeunes de Villard a constitué son nouveau bureau en 2006, le bureau est constitué de Masson Thomas (président), Brouillard Nicolas (vice président), Tardy Emilie (secrétaire), Valente Simon (trésorier) et Vionnet-Fuasset Célia (vice trésorière). Il est actuellement composé de 25 adhérents de 14 à 22 ans. La participation annuelle est de 5 euros et le lieu de rassemblement se situe au Drabello, dans la plaine de Villard. De nombreuses manifestations sont organisées par les jeunes : repas dansant l'été, une buvette lors des rallyes du Beaufortain en 2007 et 2008, des travaux de rénovation du Drabello... Mais les moments de rencontre ont aussi pour but de se retrouver entre jeunes pour discuter, écouter de la musique ainsi que d'autres activités qui peuvent être proposées. Chaque jeune âgé d'au moins 14 ans peut rejoindre cette association simplement en contactant un des membres du bureau. Venez nombreux !

Arvi pà...

### Horaires Mairie :

Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30 - 11h30 / 14h - 16h30  
Mer : 9h - 12h



### Permanence du Maire:

lundi après-midi sur RDV 14h-17h

### Mairie et service administratif :

Tel : 04.79.38.38.96 / Fax : 04.79.38.32.64  
E Mail : villard-sur-doron@wanadoo.fr